

- VILLE D'AVIGNON -

Conseil Municipal du : 25 mai 2016

Compte rendu analytique de la séance, en application des dispositions de l'article L 2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. GONTARD, Mme BELAÏDI, M. CASTELLI, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, M. YEMMOUNI, Mme LABROT, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjoints au Maire.

M. MATHIEU, Mme LAMOUREUX, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. BLUY, Mme MAZARI - ALLEL, M. BELHADJ, M. FERREIRA, Mme ROZENBLIT, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. DELAHAYE, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme MOREL, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER GONZALEZ, Mme CIPRIANI, M. GROS, M. CERVANTES, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT - XICLUNA, Mme ROUMETTE, M. CHRISTOS, Mme LOUARD, Mme DUPRAT, Mme SEDDIK, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

Mme ABEL RODET par Mme MOREL
M. GIORGIS par Mme HELLE
Mme PORTEFAIX par M. CASTELLI
M. MONTAIGNAC par M. FOURNIER
M. MERINDOL par M. CHRISTOS
M. VAUTE par Mme GOILLIOT - XICLUNA
Mme RIGAULT par Mme MAS
M. PALY par Mme DUPRAT

ETAIENT ABSENTS :

M. HERMELIN

XXX

M. LOTTIAUX et M. EL KHATMI arrivent au cours des débats relatifs au rapport N°1.

La séance est ouverte à **18h05** par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Mme GAGNIARD est désignée comme Secrétaire de Séance.

XXX

Le compte rendu analytique de la précédente séance du **27 avril 2016** est **ADOPTÉ**.

M. CERVANTES fait une observation sur la diffusion du compte rendu intégral des débats.

XXX

1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon - Approbation. Mme Cécile HELLE, Présidente.
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la nécessité de mise en conformité des statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, avec les dispositions de la loi du 7 août 2015, en matière de développement économique, accueil des gens du voyage et collecte des déchets, entrant en vigueur le 1er janvier 2017
- **APPROUVE** l'ajout de la compétence obligatoire en matière de gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations dans les conditions prévues à l'article 211-7 du code de l'Environnement, à compter du 1er janvier 2018
- **APPROUVE** la domiciliation du siège social de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon au 320 chemin des Meinajariès BP 1259 Agroparc 84911 Avignon cedex 9
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** -

2 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE : Approbation de la modification des statuts de la Société Publique Locale (SPL) des transports publics urbains du Grand Avignon TECELYS. Mme Cécile HELLE, Présidente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification des articles 2,3 et 6 des statuts de la SPL relatifs à l'objet social, la dénomination sociale et le capital social,
- **AUTORISE** son représentant au Conseil d'Administration de la SPL à voter en faveur de ces modifications,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** -

3 - FINANCES : Réfections de la placette Coupo Santo, du parc Campo Bello et du square Rhin Danube - Approbation de la subvention au titre de la Réserve Parlementaire 2016. Mme Cécile HELLE, Présidente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **PROPOSE** les réfections de la placette Coupo Santo, du parc Campo Bello (2ème phase) et du square Rhin Danube (2ème phase),
- **SOLLICITE** une subvention au titre de la Réserve Parlementaire 2016,
- **APPROUVE** les plans de financement annexés à la présente délibération,
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 21 - comptes 2128 et 2135,
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 13 - compte 1321,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

4 - FINANCES : Approbation d'une convention cadre de partenariat entre la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations (2016-2020). Mme Cécile HELLE, Présidente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** les termes de la convention cadre à conclure avec la Caisse des Dépôts et Consignations
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'Élu (e) Délégué (e) à signer cette convention et toutes autres pièces liées à cette délibération

- **ADOPTE** -

5 - ACTION CULTURELLE - MUSÉE : Convention de mécénat entre la Ville d'Avignon et le Docteur Hugo Bänziger. Mme Cécile HELLE, Présidente. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** les termes de la convention de mécénat pour la restauration du tableau «d'Apollon assis entouré des attributs de la musique» par une action de mécénat à hauteur de 15 000 €.
- **IMPUTE** la recette sur le chapitre 77 compte 7788
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) Délégué (e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOPTE** -

6 - TECHNOLOGIE INFORMATIQUE COMMUNICATION : Schéma de développement numérique. Mme Maryline CROYET, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** le principe de réalisation d'un schéma de développement numérique.
- **AUTORISE** la transmission dématérialisée aux élus des documents préparatoires au Conseil municipal sous forme de cartable numérique.

- **ADOPTE** -

7 - TECHNOLOGIE INFORMATIQUE COMMUNICATION : Adhésion à l'association Open Data France. Mme Maryline CROYET, Rapportrice.. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** l'adhésion de la Ville d'Avignon à l'association Open Data France la cotisation étant fixée chaque année par l'assemblée générale de l'association et dont le montant s'élève pour l'année 2016 à 400 €,
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 011 compte 6281,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

8 - PRÉVENTION - SÉCURITÉ : Période estivale 2016 - Mise en place d'un dispositif éducatif et préventif en faveur de la jeunesse "Un été à Avignon". M. Philippe FERREIRA, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **SOLLICITE** les subventions les plus larges auprès de toutes les institutions partenaires,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

- **ADOPTE - A voté contre : Mme SEDDIK. Se sont abstenus : M. LOTTIAUX, Mme MAS, M. GLEMOT, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, Mme RIGAULT représentée par Mme MAS.**

9 - SPORTS : Conventions triennales d'objectifs fixées entre la Ville et les Clubs sportifs avignonnais - Subvention 2016. M. Mounir YEMMOUNI, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** de conclure une convention triennale d'objectifs avec les associations précitées, et une convention d'objectifs annuelle avec le CASL,
- **IMPUTE** les dépenses sur la ligne 65748, compte 4030,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu délégué à signer les conventions à intervenir et les avenants s'y attachant.

- **ADOPTE – S'est abstenue Mme SEDDIK.**

10 - EQUIPEMENT SPORTIF - STADES : Réfection de la piste d'athlétisme du stade Gillardeaux - Demande de subventions. M. Mounir YEMMOUNI, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la rénovation complète de la piste d'athlétisme du stade Gillardeaux et de ses équipements sportifs annexes,
- **APROUVE** le plan de financement ci-annexé,
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 23 compte 2312,
- **IMPUTE** les recettes sur le chapitre 13 comptes 1321 (État) et 1322 (Région),
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes les pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

11 - DÉFENSE ET PROTECTION CONTRE LES EAUX : Travaux de couverture du canal de Vaucluse au droit du musée Vouland - Adoption du protocole d'accord transactionnel. M. Jean-Marc BLUY, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le protocole transactionnel à intervenir entre la Ville d'Avignon, le Grand Avignon et le musée Vouland,
- **IMPUTE** la dépense sur le chapitre 204 compte 204 22,
- **AUTORISE** Madame la Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte** -

12 - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE : Adoption de la convention de partenariat relative au programme expérimental «Passeport Rénovation Énergétique» avec ENGIE - Autorisation de signer. M. Fabrice MARTINEZ - TOCABENS, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le lancement du programme expérimental «Passeport Énergétique» sur le territoire d'Avignon,
- **ADOpte** la convention à intervenir avec la société ENGIE,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte** - **Se sont abstenus** : M. CERVANTES, M. GROS.

13 - ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE : Convention pour l'implantation de mobiliers enterrés et semi enterrés pour la gestion des déchets ménagers et emballages recyclables en habitat social. Mme Chantal REZOUALI, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** les termes de la convention à conclure entre la Ville d'Avignon, la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et les bailleurs sociaux pour l'implantation de mobiliers enterrés et semi enterrés pour la collecte des déchets.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer cette convention.

- **ADOpte** -

14 - POLITIQUE URBAINE : Aides aux propriétaires de l'OPAH-RU (2014-2018).. Mme Darida BELAÏDI, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés,
- **IMPUTE** les dépenses pour les subventions OPAH-RU sur les crédits ouverts au budget 2016 de la ville d'Avignon, ligne 204 72 20 422.
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu (e) délégué (e), à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOpte** - **Ne participe pas au vote** : Mme LICHIERE.

15 - PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL : Adhésion de la Ville d'Avignon à l'Association des Elus au Patrimoine de Vaucluse (A.E.P.V.). Mme Stéphanie MOREL, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'adhérer à l'Association des Elus au Patrimoine de Vaucluse (A.E.P.V.) pour soutenir, développer et bénéficier de ses actions en faveur de la conservation, de la restauration et de la valorisation du patrimoine local, moyennant une cotisation annuelle de 200 €,
- **DESIGNE** Monsieur Sébastien GIORGIS, Adjoint au Maire délégué au Patrimoine historique et culturel, pour représenter la Ville lors des assemblées générales et participer au Conseil d'Administration,
- **IMPUTE** la dépense au compte 011 6281
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer tout document qui pourrait s'avérer nécessaire.

- **ADOPTE** -

16 - POLITIQUE URBAINE - CENTRE ANCIEN : Aides aux propriétaires pour le ravalement des façades. Mme Laurence LEFEVRE, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le versement des subventions aux propriétaires concernés,
- **IMPUTE** les dépenses sur les crédits ouverts au budget 2015 de la ville d'Avignon, sur le compte budgétaire 20422, fonction 72 pour le ravalement de façades Patrimoine Historique,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e), à signer toutes pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

17 - URBANISME : Taxes locales d'Urbanisme - Remise gracieuse de majorations et d'intérêts - Décision. Mme Christine LAGRANGE, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **EMET** un avis favorable pour la remise gracieuse des sommes dues, à défaut de paiement aux dates d'exigibilité du pétitionnaire : M. PEYRE David
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élu (e) délégué (e) à signer toutes pièces à intervenir en application de la présente délibération.

- **ADOPTE** -

18 - VIE ASSOCIATIVE - CENTRES SOCIAUX LOISIRS : Avenants aux conventions d'objectifs passées entre la Ville d'Avignon et des associations inscrites au Contrat Enfance Jeunesse (volet enfance) afin d'autoriser le versement de subventions complémentaires en faveur des multi-accueils petite enfance. Mme Anne GAGNIARD, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** pour l'année 2016, les subventions proposées aux associations : Le Club des Petits : 3 273 € et Les Maisons du monde 2 494 € ; Soit un total de 5 767€.
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65, compte 65-748, fonction 8249,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer les avenants correspondants et les documents à intervenir.

- **ADOPTE** -

19 - VIE ASSOCIATIVE - CENTRES SOCIAUX LOISIRS : Avenants aux conventions d'objectifs passées entre la Ville d'Avignon et les structures de proximité afin d'autoriser le financement de projets inscrits dans la programmation 2016 du Contrat de Ville du Grand Avignon. Mme Anne GAGNIARD, Rapportrice. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** les subventions proposées au titre de la programmation 2016 du Contrat de Ville du Grand Avignon : Gestion MPT Champfleury : 7 400 € ; Animation du Territoire Ouest d'Avignon : 20 000 € ; ESC Croix des Oiseaux : 8 500 € ; Centre social la Fenêtre : 5 000 € ; Sports Loisirs Culture d'Orel : 18 000 € ; Centre social l'Espélido : 16 000 € ; Office de Gestion et d'Animation : 9 600 € ; Club Avignon Sports Loisirs : 30 000 € ; Eveil Artistique des Jeunes Publics : 1 500 € et Semailles : 5 600 €. Soit un total de 121 600 €.
- **IMPUTE** ces dépenses au chapitre 65, compte 65-748, fonction 8249,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) déléguée à signer les avenants correspondants et les documents à intervenir.

- **ADOpte** - Ont voté contre : M. LOTTIAUX, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, Mme RIGAULT représentée par Mme MAS.

20 - FINANCES - BUDGET : Exécution du budget 2016 - Attribution de subventions aux associations non conventionnées. M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** aux associations non conventionnées l'attribution de subventions pour un montant total de 266 513,00 €.
- **IMPUTE** la dépense au chapitre 65 compte 65748,
- **AUTORISE** Mme le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer toute pièce à intervenir.

- **ADOpte** - Se sont abstenus : M. LOTTIAUX, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme ROUMETTE, M. MERINDOL représenté par M. CHRISTOS, M. CHRISTOS, Mme RIGAULT représentée par Mme MAS, M. CERVANTES, M. GROS.

21 - FINANCES - GARANTIE D'EMPRUNT : Garantie d'emprunt sollicitée à hauteur de 80 % par la SAEM CITADIS pour un prêt auprès du Crédit Coopératif de 5 M€ destinés au financement d'acquisitions foncières et de travaux d'aménagement de la ZAC de Bel Air. M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ACCORDE** sa garantie à hauteur de 80 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 5.000 000 euros que la SAEM Citadis se propose de contracter auprès du Crédit Coopératif. La garantie de la Ville est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
- **S'ENGAGE**, sur notification de l'impayé par lettre recommandée avec demande d'avis de réception du Crédit Coopératif, dans les meilleurs délais, à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, sans pouvoir soulever de contestation pour quelque motif que ce soit et en renonçant à opposer la convention de garantie que la Ville d'Avignon a éventuellement conclu avec l'emprunteur ou toute autre condition subordonnant la mise en jeu de la garantie,

- **S'ENGAGE**, pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à signer le contrat de prêt qui sera passé entre le Crédit Coopératif et l'emprunteur, ainsi que toutes autres pièces à intervenir.

- **ADOPTE** -

22 - PERSONNEL - MISE À DISPOSITION : D'un fonctionnaire territorial auprès de l'association des Centres de Vacances et de Loisirs d'Avignon. M. Joël PEYRE, Rapporteur. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** la mise à disposition d'un fonctionnaire territoriale auprès de l'association des centres de vacances et de loisirs dans les conditions susvisées,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) délégué(e) à signer la convention de mise à disposition dans les conditions définies ci-dessus.

- **ADOPTE** -

ADMINISTRATION GENERALE : Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire – Compte rendu.

XXX

La séance est levée à **21 heures** par Mme le Maire, Présidente.

XXX

Compte-rendu de la séance du conseil affiché le 31 mai 2016.